

# PROJET DE SERVICE 2024-2026

## QUI SOMMES-NOUS ?



### Audiodescription :



Le SAMS 35, c'est quoi ?

- C'est un service d'APF France handicap.
- Il aide les adultes en situation de handicap moteur à vivre chez eux.
- Il est situé à Rennes, en Ile-et-Vilaine.

Que fait le SAMS 35 ?

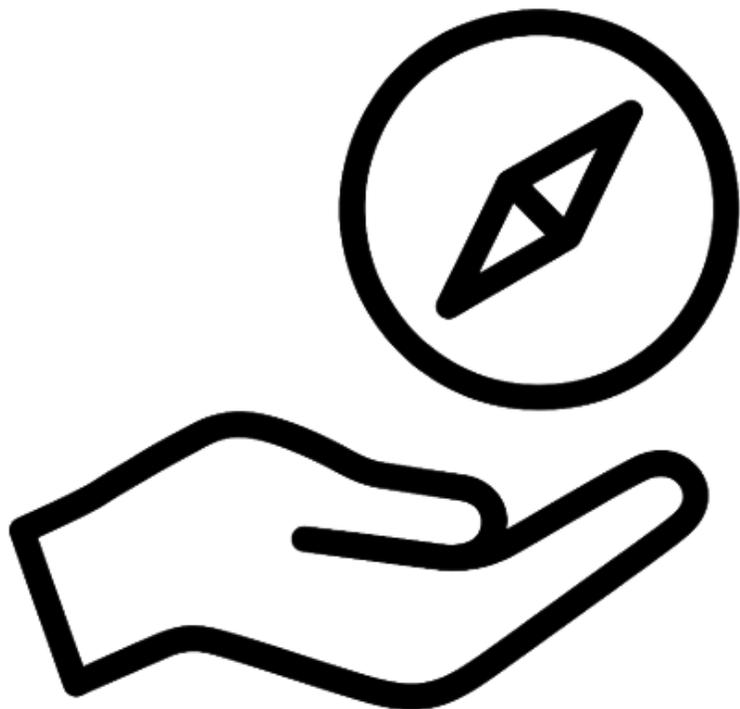
- Il propose plusieurs dispositifs d'aide aux personnes : SAVS, SAMSAH, Pôle Ressource, Habitat Inclusif, Plateforme Emploi, équipes mobiles (EMM 35 et Hand'Innov).
- Il accompagne aussi les proches aidants.

Nos valeurs :

- Chaque personne est importante.
- Chacun a le droit de choisir sa vie.
- Le respect, l'écoute et la bienveillance sont essentiels.

# PROJET DE SERVICE 2024-2026

## CE QUE NOUS PROPOSONS



Des accompagnements personnalisés :

- Aide pour les soins, les démarches, le logement, les loisirs, le travail.
- Soutien psychologique et social.
- Aide pour mieux vivre au quotidien.

Des lieux pour vivre :

- Des appartements adaptés à Rennes et Redon dans le cadre de l'habitat regroupé.
- Un accompagnement pour vivre en autonomie.

Des équipes mobiles :

- Pour aider à accéder aux soins.
- Pour accompagner les personnes dans leur lieu de vie.

# PROJET DE SERVICE 2024-2026

## POUR QUI ?



Le SAMS 35 accompagne :

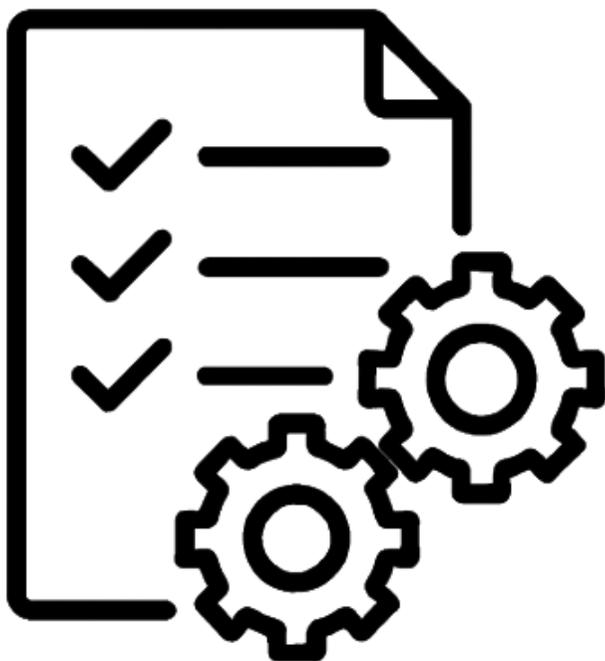
- Des adultes avec un handicap moteur.
- Des personnes avec des troubles associés (épilepsie, troubles cognitifs...).
- Des personnes avec des maladies rares (comme la maladie de Huntington).
- Des personnes avec des troubles DYS.

Et aussi :

- Les proches aidants (famille, amis...).
- Les professionnels qui aident les personnes au quotidien.

# PROJET DE SERVICE 2024-2026

## COMMENT ÇA SE PASSE ?



Pour être accompagné par le SAVS, le SAMSAH ou le Pôle Ressource :

- Il faut faire une demande en contactant le service. Pour le SAVS et le SAMSAH, il faut une notification MDPH.
- Une équipe étudie la demande.
- Si elle est acceptée, un projet personnalisé est construit avec la personne.

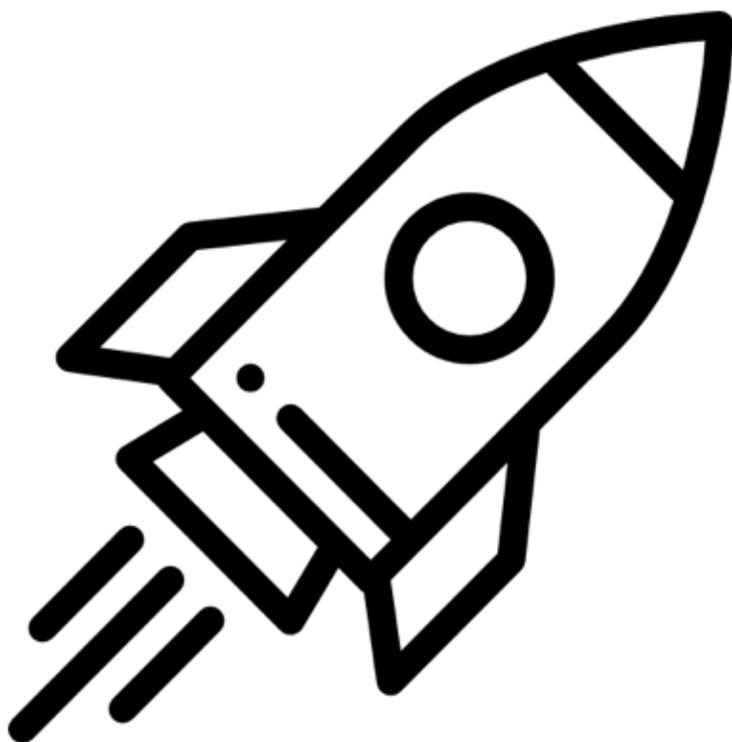
Pendant l'accompagnement :

- On respecte les choix de la personne.
- On travaille ensemble pour améliorer la qualité de vie au quotidien.
- On propose des activités, des sorties et des temps d'échange pour favoriser le lien social.

À la fin : l'accompagnement peut s'arrêter si la personne le souhaite ou si ses besoins changent.

# PROJET DE SERVICE 2024-2026

## NOS PROJETS POUR L'AVENIR



Ce que nous voulons faire :

1. **Aider plus de personnes à accéder aux soins.** Ex : en créant un dispositif comme le Pôle Ressource Santé, accessible sans notification MDPH.
2. **Respecter les droits de chacun.** Ex : en faisant la promotion des droits des personnes (théâtre forum).
3. **Travailler avec d'autres services et partenaires.** Ex : convention avec le Pôle Saint-Héliier.
4. **Créer de nouveaux projets innovants.** Ex : en mettant en place une équipe mobile pour les foyers ou en développant des solutions d'habitat inclusif.
5. **Améliorer la qualité de nos services.** Ex : en développant le management par la qualité.
6. **Utiliser mieux les outils numériques,** pour les professionnels et pour les personnes accompagnées.
7. **Encourager la participation des personnes accompagnées.** Ex : en les incluant dans les groupes de travail et le CVS.
8. **Mieux gérer nos actions.** Ex : avec de nouveaux outils de pilotage et de gestion.
9. **Être un service responsable pour l'environnement.** Ex : en développant des actions écologiques avec les personnes accompagnées.
10. **Soutenir les professionnels.** Ex : en développant des actions de qualité de vie au travail.